



Squares of Europe, Squares for Europe
Places d'Europe, Places pour l'Europe



Place Vendôme is one of the most significant royal squares of the XVII-XVIII c., and one of the first in the capital to have been renovated in the aftermath of the creation of an underground car park.

Originally, it was meant as a space for the sovereign's (Louis XIV) statue. Its name comes from the mansion that stood there, just outside the centre of the town. JulesHardouin-Mansart conceived the square as a rectangle 136 m x 146 m, opening onto Saint-Honoré Street and surrounded by two-storey façades linked by Corinthian pilasters. However, only the façades were built between 1685 and 1697 when the expensive project was abandoned. The constructions already erected were razed and the plan simplified. In 1699, Louis XIV gave up his rights to the square in favour of the city of Paris, which committed to selling the building space in lots.

The simplified square thus forms a rectangle 124 m x 140 m with cut-off corners; for economic reasons the built-in columns and the pediments above the first storey windows were suppressed from the new façades. Stone dormer windows give light to extra lodgings under the eaves. The façades were realised in 1702, and the building of luxury mansions continued until 1720. The bronze equestrian statue of Louis XIV as Roman emperor stood in the middle of the square; at 14 m high including its base, it was proportioned to the space of the square and the height of the houses. In the XVIII c., spectacular events (such as the Dauphins' wedding celebration in 1744), or annual ones (like the Saint Ovid fair) would temporarily take over the square, as did events such as V.I.P. arrivals or exceptional assemblies in the XIX c.

The statue, melted down during the Revolution, was replaced in 1810 by a column 46 m. Moreover, the opening of thoroughfares during the First Empire altered the two monumental perspectives on the north and south of the square. The column, pulled down in 1871 by the Paris Commune, was erected again during the Third Republic. The middle of the west wing is the seat of the Ministry of Justice Chancery; the square and the adjacent streets became the symbols of wealth and prestige and the square was thus spared decay.

An underground car park was envisaged in 1960 because of the intense traffic, and in 1967-1969 six levels of parking were excavated with two access ramps. In 1990, however, a new extension of the car park modified the square's altimetry and required another renovation plan, which included new paving, lighting, and access to the parking space. Pierre Prunet, the Chief Architect for Historic Monuments, was in charge.

In 1991-1992, the 20 000 m² of ground surface were paved with small Spanish granite blocks assembled in large 6 m x 6 m panels. The street furniture was made of 34 granite posts, 124 higher poles and 677 small concrete posts covered in brushed shiny stainless steel, making the sidewalks unnecessary. Vehicle traffic was maintained around and in part of the square's centre, but the space, unified by the pavement, is so vast that it remains a pedestrian precinct where events like weddings or photographic exhibitions can take place.

[J.P.M.]

Place Vendôme est une des plus significatives places royales du XVIIe-XVIIIe s. et une des premières de la capitale à avoir été aménagée à la suite de la réalisation d'un parking souterrain.

A l'origine elle était destinée à servir de cadre à une statue du souverain (Louis XIV). Son appellation dérive du nom de l'hôtel particulier qui y était élevé, en périphérie du centre ville d'alors. Jules Hardouin-Mansart la conçoit d'abord comme un rectangle de 136 m x 146 m, ouvert sur la rue Saint-Honoré, entouré de façades à deux étages reliés par des pilastres corinthiens. Seulement ces façades sont bâties de 1685 à 1697. A cette date, le projet trop coûteux est abandonné. Les éléments construits sont rasés et le dessin de la place simplifié. En 1699 Louis XIV abandonne ses droits à la ville de Paris qui s'engage à vendre par lots l'espace à construire.

La place simplifiée présente désormais un rectangle à pans coupés de 124 m x 140 m. Par souci d'économie, dans les nouvelles façades on supprime les colonnes engagées et les frontons sur les fenêtres du premier étage. Des lucarnes de pierre éclairent des logements supplémentaires dans les combles. La réception des façades a lieu en 1702. Les travaux pour les hôtels de prestige ont duré jusqu'en 1720. Au milieu de la place s'élevait la statue en bronze de Louis XIV, à cheval en empereur romain, haute d'environ 14 m avec le piédestal. Le monument était proportionné à l'espace de la place et à la hauteur des constructions environnantes. Au XVIII^e s. des événements majestueux (mariage du Dauphin en 1744) ou annuels (Foire de St Ovide) occupaient temporairement la place. Il en sera de même au XIX^e s. (entrées de personnalités ou réunions exceptionnelles).

La statue, fondue dans la période de la Révolution, est remplacée en 1810 par une colonne haute de 46 m. Par ailleurs, les deux perspectives monumentales qui limitaient la place au nord et au sud sont altérées par le percement de rues sous le I^{er} Empire. La colonne, détruite en 1871 par la Commune de Paris, est réédifiée par la III^{ème} République. A l'exception du centre de l'aile occupé par la chancellerie du Ministère de la Justice, la place et les rues adjacentes deviennent le siège du luxe et du prestige.

En 1960, en raison de l'intense circulation, on envisage la création d'un parking souterrain. En 1967-1969, six niveaux de stationnement sont réalisés, comportant en surface deux rampes d'accès. En 1990 l'extension du parking modifie le niveau de la place et amène à un projet de réaménagement du pavage, de l'éclairage et des accès au parc souterrain, confié à l'Architecte en Chef des Monuments Historiques, Pierre Prunet.

En 1991-1992 les 20 000 m² de sol sont refaits en petits pavés de granit d'Espagne, assemblés en grands panneaux de 6 m x 6 m. Le mobilier urbain comporte 34 bornes de granit, 124 poteaux plus élevés, 677 petites bornes en béton recouvertes d'inox brossé, brillant, qui permettent la suppression des trottoirs. Même si la circulation des voitures reste possible autour de la place et en partie au centre, la vaste surface unifiée par le nouveau pavage permet de se promener et d'accueillir des manifestations, comme par exemple des expositions de photos, de sculptures, ou bien des mariages. [J.P.M.]